

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6712>



Accès aux CIO

- SNES académique de Dijon - Une -



Date de mise en ligne : mardi 11 juin 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Suite à l'alerte donnée à la section académique du SNES-FSU, concernant l'obligation pour les usagers de présenter une pièce d'identité pour accéder au CIO de Dijon, un courrier a été adressé conjointement par le SNES 21 et la section académique, à la secrétaire générale du rectorat, afin de faire retirer cette obligation. En effet, l'accès avait déjà été refusé à des usagers, dont la plupart sont mineurs, et parfois non allophones, mettant également les personnels en difficulté.

La note demandant la présentation d'une pièce d'identité a été levée dès réception du courrier du SNES-FSU.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Courrier du SNES au Rectorat concernant l'accès au CIO